

Le Coran, enquête sur un livre sacré

27-34 minutes

Qui a vraiment écrit le Coran ? Et quel est son contenu ? A quelle date a été établi le texte définitif ? Dans quelle mesure est-il l'héritier de la Bible hébraïque et chrétienne ? Pour répondre à ces questions, encore taboues dans le monde musulman, l'historien du monde arabo-islamique Alfred-Louis de Prémare remonte aux sources de l'islam.

L'Histoire : La Bible hébraïque est un récit des origines. Les Évangiles retracent la venue de Jésus et sa vie. Qu'est-ce que le Coran ?

Alfred-Louis de Prémare : Tel qu'il se présente aujourd'hui, le Coran* est un volume de dimension relativement modeste. Si on le feuillette, on remarque que c'est un assemblage de fragments. Cet assemblage est réparti en 114 unités, que l'on appelle les « sourates* », elles-mêmes très composites, et sans lien logique ou chronologique apparent entre elles. Ce sont des textes plus ou moins longs, dont le style et les contenus sont très variés. Quand une sourate est très courte, elle constitue une unité littéraire. Mais à mesure que les sourates deviennent longues, elles deviennent plus composites.

Si bien que quelqu'un qui ne connaît pas le Coran se demande souvent de quoi il est question au juste. On passe d'un sujet à un autre, d'une diatribe contre les infidèles à des prescriptions sur les interdits alimentaires, etc. Parfois, c'est le prophète* Mahomet qui parle, mais sous le couvert de Dieu et sur son ordre « *Dis !* » ; le plus souvent, c'est Dieu qui parle, avec le « Nous » de majesté. Et qui est le locuteur lorsqu'il s'agit de Dieu à la troisième personne ?

Cela n'est pas précisé.

Prenons des exemples au hasard dans le volume. Dans la sourate 20, relativement unifiée, on trouve un long récit sur Moïse. En arabe, il se déploie avec la même rime à la fin de chaque verset - tout le Coran est rimé. Puis on passe au récit de la chute d'Adam, et enfin à une diatribe contre les incroyants, mêlée à une exhortation à l'adresse du Prophète.

Mais la sourate 22, « Le pèlerinage », ne concerne le pèlerinage qu'au milieu, et dans une partie limitée. Les autres thèmes en sont très disparates : preuve de la Résurrection, allusion à une guerre possible, diatribe contre les incroyants, exhortations, etc. Les rimes sont flottantes d'un morceau à l'autre, ou à l'intérieur d'un même morceau. Cette discontinuité thématique à l'intérieur d'une même sourate déroute le lecteur.

Quant à la sourate 55, « Le Miséricordieux », c'est un poème, avec refrain, une sorte de psaume. Il comporte toutefois un assez long doublet de sept versets.

Si bien que je ne peux pas vous dire : le Coran raconte l'histoire des débuts de l'islam. Non. Il y fait allusion, cependant, au cours de développements divers. Mais ce n'est pas un récit ; c'est un assemblage de morceaux divers sur des sujets différents. L'unité globale vient de son objet général : Dieu, son Envoyé, l'islam*, et tout ce qui entoure cela.

L'H. : Le Coran ne raconte donc ni la naissance d'une nouvelle religion, ni la vie de Mahomet, ni la conquête arabe ?

A.-L. P. : Le lecteur non averti y cherche une sorte de Bible ; il ne la trouvera pas. Il croit y trouver la biographie d'un fondateur ; il ne la trouvera pas.

Le nom même de Mahomet n'y apparaît que quatre fois, pour affirmer qu'il est l'Envoyé de Dieu. Et ce que l'on peut interpréter comme une évocation de sa vie personnelle est purement allusif, juxtaposé, parfois, à des thèmes sans rapport avec lui. Le nom de La Mecque n'apparaît qu'une ou deux fois. Le nom de Yathrib, la

localité où Mahomet s'installa au moment de l'Hégire* la future Médine, n'apparaît qu'une fois, et celui de « Al-Madina » quatre fois, sans qu'il soit dit explicitement qu'il s'agit de Médine. Ces simples observations nous indiquent que le Coran n'est pas un livre d'histoire, un récit historique. C'est autre chose.

Les musulmans disent que, « *entre les deux plats de sa couverture* », le Coran renferme les messages que Mahomet, le prophète de l'islam, a reçus de Dieu par l'intermédiaire d'un messenger divin, Gabriel, au cours de sa carrière en Arabie, à La Mecque et à Médine. Gabriel est une figure connue : plutôt ange de la puissance de Dieu dans les commentaires juifs de la Bible, par exemple dans le Talmud¹ ; plutôt messenger de Dieu envoyé à Zacharie et à Marie dans la tradition chrétienne.

Lorsqu'ils parlent en français, les musulmans emploient le mot de « révélation » : ces messages sont autant de « révélations » reçues par le Prophète à telle époque, en tel lieu, dans telles circonstances. Mais, en fait, le terme dominant en arabe pour définir la manière dont ces messages divins sont reçus par Mahomet est littéralement « descente ». Le Coran est descendu d'auprès de Dieu par fragments sur le Prophète, par l'intermédiaire de Gabriel. Dieu « *a fait descendre* » telle sourate, ou tel verset, sur le Prophète. Descente discontinue et circonstancielle, qui est souvent évoquée par le Hadith*.

L'H. : Qu'est-ce que le Hadith ?

A.-L. P. : Il existe pour les musulmans deux ensembles de textes de référence pour leurs dogmes, leurs pratiques rituelles, pour la vie sociale et politique : d'une part le Coran et d'autre part ce que l'on appelle le Hadith, ensemble de « dits » attribués à Mahomet et d'informations transmises à son propos par son entourage, chaque dit ou récit étant appelé un « hadith ».

Les traditions contenues respectivement dans ces deux ensembles ont commencé à être mises par écrit au cours du premier siècle de l'islam VIIe-VIIIe siècle. Leur transmission, orale ou écrite, est allée de pair avec la conquête, d'abord celle de l'Arabie sous la direction

du fondateur de l'islam, puis de son successeur, Abu Bakr, ensuite celle des autres régions du Proche-Orient sous les califes* suivants.

L'H. : Quelle est exactement la différence entre le Coran et le Hadith ?

A.-L. P. : Les deux corpus de textes rapportent des traditions, mais ce qui distingue les textes coraniques du Hadith, c'est que le Coran a été sacré Écriture divine. Ceux qui ont mis par écrit le Coran ont fait en sorte que la plupart des textes qu'il contient se présentent eux-mêmes comme une Écriture divine, en arabe *Kitab Allah*. Dieu dit à son prophète : « *Nous avons fait descendre sur toi ce Kitab.* » Le mot *kitab* désigne un « écrit », une « écriture », et, par extension, un « livre ».

Le Coran, c'est donc le livre de Dieu. Pour un musulman, c'est le livre sacré par excellence. Et le seul. Sacré, tabou en quelque sorte. Souvent, un homme pieux ne touchera pas un coran avant de s'être lavé les mains, par exemple. Par ailleurs, le Coran ne se discute pas.

Quant au Hadith, qui rapporte des traditions relatives à ce qu'a dit et fait le Prophète, à la « descente » du Coran, à sa mise par écrit ordonnée par les premiers califes qui ont succédé à Mahomet à la tête des musulmans, etc., c'est une transmission humaine, qui, par conséquent, peut être discutée : validité, authenticité, etc.

L'H. : Autrement dit, le Coran, c'est la parole de Dieu, alors que le Hadith est le livre des hommes. Comment se présente le Hadith ?

A.-L. P. : Le Hadith se constitue aujourd'hui de dizaines et de dizaines d'ouvrages, d'énormes compilations de traditions diverses, mais classées, généralement par thème.

En principe, il y a, chez les sunnites*, six grands ouvrages, de plusieurs volumes chacun, constitués au IXe siècle, et qui ont une autorité particulière et reconnue, canonique dirons-nous. Le plus connu est celui d'Al-Bukhari. Et il y a d'autres collections en plus

des « six ».

Cela ne veut pas dire que le Hadith s'est toujours présenté comme cela. Il y a eu, en principe à partir d'une transmission orale, des collections écrites partielles, en même temps que naissait l'activité scripturaire des musulmans pour la constitution du Coran.

D'ailleurs, en analysant les textes, on a bien l'impression que, pour les toutes premières générations de musulmans, la distinction entre ce qui appartiendrait au Coran et ce qui relèverait du Hadith a été indécise durant un certain temps. Nous en avons de très nombreux indices textuels.

Peu à peu, cependant, une sélection s'est opérée et deux corpus différents se sont progressivement formés, durant les VIIe et VIIIe siècles.

Il faut replacer tout cela dans le contexte large de l'activité d'écriture des musulmans aux premiers siècles de l'islam. Le Coran et le Hadith ont partie liée, les contenus du second explicitant, développant ou expliquant ceux du premier, qui sont très souvent purement allusifs. Si on ne lit pas le Hadith, bien des textes coraniques restent opaques.

Les grandes compilations du Hadith comportent en effet des chapitres particuliers intitulés « Explication du Coran ». Mais ces explications contenues dans le Hadith, l'historien et l'analyste des textes ne doivent pas forcément les prendre pour argent comptant. L'exégèse coranique est un vaste problème.

L'H. : Comment peut-on reconstituer l'histoire de la rédaction du Coran ?

A.-L. P. : L'histoire en est troublée. Elle court tout au long du VIIe siècle, sur une partie du VIIIe siècle, et même au-delà. Si l'historien s'en tient au Coran lui-même, le texte ne dit qu'une chose, c'est que Dieu a fait descendre son Écriture sur le Prophète. Il faut donc recourir aux traditions du Hadith et à un certain nombre d'autres ouvrages qui le prolongent, et étudier les différentes versions de cette histoire.

Les traditions du Hadith racontent en effet comment le Coran a été « *rassemblé* » : Mahomet et ses compagnons avaient retenu le Coran de mémoire quand le Prophète le proclamait sous l'inspiration de Dieu. Il y en avait aussi quelques éléments écrits sur des matériaux de fortune. C'est après la mort du fondateur que l'on a « collecté » tout cela pour le réunir dans un Coran. Les traditions donnent les noms des califes qui ont décidé de cette collecte. Il y a de nombreux récits à ce sujet.

L'historien est en face d'un problème critique pour démêler la réalité de la légende, car il y a de grandes contradictions entre les récits. Il se trouve face à des listes de noms, ceux des califes qui sont intervenus, ceux des secrétaires de Mahomet, ceux qui savaient par coeur, etc. Le rôle de certains de ces personnages est douteux, l'existence de certains transmetteurs de récits peut même parfois poser question. Des éléments de tradition semblent plus solides que d'autres. Un certain nombre de chercheurs modernes rejettent tout cela en bloc, estimant que ce sont des reconstructions tardives, justifiant des situations propres au IXe siècle. D'autres font la part des choses.

Finalement, une version, officialisée en quelque sorte, émerge. On la trouve chez Al-Bukhari, mais aussi dans d'autres ouvrages. Elle affirme ceci : Abu Bakr, le premier successeur de Mahomet, a décidé de collecter le Coran. Il a convoqué le secrétaire de Mahomet, un dénommé Zayd, et lui a commandé de le mettre par écrit. Zayd lui demande : « *Mais crois-tu que nous avons le droit de faire ce que le Prophète lui-même n'a pas fait ?* » Abu Bakr insiste. Zayd commence le travail.

Mais Abu Bakr meurt rapidement. Son successeur, Omar, reprend l'entreprise : il convoque Zayd et nous avons un récit à peu près similaire. Mais Omar est assassiné. Il serait résulté de ces deux entreprises successives l'existence de feuillets rédigés qui auraient été conservés par la fille d'Omar, Hafsa, une des épouses de Mahomet.

Puis c'est le règne du troisième calife, Uthman 644-656, sur lequel

se concentrent les récits. Toujours selon la version dominante bien sûr, il en existe d'autres, alors que les musulmans sont en guerre de conquête, ils récitent le Coran par coeur avec des divergences énormes. Le général qui les commande, un ancien compagnon de Mahomet, s'inquiète et vient trouver Uthman, au retour de sa campagne en Arménie, et lui dit qu'il faut agir, faute de quoi les musulmans risquent de diverger sur le Coran comme les Juifs et les chrétiens ont divergé sur leurs propres Écritures. Uthman convoque Zayd et le charge de rassembler les textes du Coran - ceux qui avaient été mémorisés et ceux qui étaient déjà mis par écrit, notamment les feuillets de Hafsa -, puis de les mettre au point sous le contrôle linguistique d'une commission, et enfin de les ordonner dans les sourates.

Dans les récits historiographiques islamiques, l'affaire ne s'arrête pas là. Le gouverneur de Médine, qui sera calife par la suite, fait détruire les feuillets de Hafsa, de peur, dit-on, d'éventuelles contestations. D'autres califes interviennent par la suite, notamment Abd al-Malik à la fin du VIIe siècle. Et surtout Al-Hajjaj ibn Yusuf, son gouverneur en Irak. Selon les récits qui seront retenus, on ne fait qu'améliorer le texte existant dans le domaine de la graphie et de la grammaire. Selon d'autres, on reprend presque totalement les choses, et on fait détruire tout ce qui existait antérieurement.

L'H. : Il aurait donc existé alors des « corans dissidents » ?

A.-L. P. : Oui. Il y a eu, dit-on, des écrits concurrents : celui d'Ubayy, qui avait été aussi secrétaire de Mahomet, et dont la recension était à l'honneur à Damas ; celui d'Ibn Masud, un ancien compagnon, opposé à l'opération d'unification, et dont la recension était celle de l'Irak.

Les chiites*, également, qui se réclamaient d'Ali, le gendre du Prophète, qui avait été évincé du pouvoir dont il se disait l'héritier légitime : ils auraient eu leur propre recension, composée par Ali. On citera par la suite des variantes chiites de plusieurs passages du Coran. Malgré tout, les chiites, comme les partisans des autres recensions, finiront par se rallier, bon gré mal gré, à la version

unique du Coran établie définitivement au Xe siècle par un spécialiste des « lectures » du Coran, Ibn Mujahid, avec l'appui et l'aval de l'administration califale abbasside.

Mais, pendant toute une période, il a en effet existé des recensions concurrentes dont il est difficile de définir exactement le contenu à travers les maigres éléments qui en ont filtré dans les commentaires ultérieurs du Coran. De toute façon, nous n'avons aucun témoin manuscrit, ni d'un texte officiel, ni des éventuelles recensions concurrentes, et que nous pourrions assurément dater de l'époque même d'Uthman.

L'H. : L'historien peut conclure qu'entre VIIe et VIIIe siècle le Coran est un texte composite et mouvant, rédigé plusieurs fois dans des versions différentes, avant d'être fixé ?

A.-L. P. : Les spécialistes modernes sont très partagés eux aussi. C'est un problème très difficile parce que, du fait du caractère fragmentaire du Coran, il est possible que des portions du texte aient été réalisées du temps d'Uthman, ou même du temps de Mahomet, et que le texte se soit enrichi peu à peu. Jusqu'au VIIIe siècle.

Sans doute le corpus que nous connaissons maintenant était-il constitué, pour l'essentiel au moins, au début du VIIIe siècle, c'est-à-dire à peu près un siècle après le début de la prédication de Mahomet. Nous en avons suffisamment d'attestations manuscrites que l'on peut *grosso modo* dater de cette époque pour que l'hypothèse reste forte. Finalement, si elle se trouve confirmée un jour par de nouvelles données, c'est une durée à peu près du même ordre que celle de la rédaction des Évangiles.

Notons que, pour les Évangiles, il a existé aussi une période indécise où l'on préférait recourir à une tradition orale vivante plutôt que de recourir à des évangiles écrits, même lorsque ceux-ci existaient.

C'est un processus très différent de celui de la formation de la Bible hébraïque, qui s'étale sur plusieurs siècles².

L'H. : En dehors du Hadith, de quelles sources dispose l'historien pour connaître l'histoire du Coran ?

A.-L. P. : Il y a les sources islamiques : par exemple les ouvrages qui se spécialiseront sur cette question à partir du IX^e siècle, sous le titre *Livre des codex*. Il ne reste qu'un seul ouvrage de ce genre, et des citations d'autres, éparses dans des écrits ultérieurs. Les auteurs reprennent généralement, en les étendant et les développant, les données traditionnelles du Hadith. Ces ouvrages présentent un grand intérêt, cependant, car ils sont centrés sur le Coran, et ils citent très souvent des traditions qui ne figurent pas dans les corpus du Hadith.

Quant aux sources externes, elles sont rares. Et c'est le grand problème.

En ce qui concerne l'étude de la Bible et des Évangiles, nous disposons de sources externes variées : données archéologiques, inscriptions, tablettes mésopotamiennes, sources littéraires profanes, etc., sans oublier l'imposant ensemble des manuscrits de Qumran³.

Le milieu ambiant du christianisme naissant, par exemple, est beaucoup mieux connu que celui de la naissance des écritures islamiques : on n'a presque aucune donnée archéologique sur l'Arabie occidentale du temps de Mahomet. Prenons un exemple. En quoi consistait le paganisme arabe dont parlent les textes islamiques et auquel le prophète de l'islam aurait eu affaire initialement ? Est-ce que vraiment les habitants de l'Arabie de Mahomet étaient majoritairement « païens » au sens propre du terme ? Tout nous donne à penser que l'Arabie était parcourue de courants divers, juif, chrétien, voire manichéen.

L'H. : Et pourtant, au VII^e siècle, on écrivait en Arabie et au Proche-Orient ?

A.-L. P. : Les inscriptions connues se trouvent plus au nord. Dans certains sites explorés au Néguev, on a découvert des graffitis religieux invocations, prières, avec, souvent, les noms des

commanditaires ou des scribes, tous typiquement arabes. La plupart sont d'époque islamique ; mais d'autres semblent bien être antérieurs, ou au moins contemporains des tout débuts de l'islam. En particulier, ces graffitis, peut-être écrits par des Arabes chrétiens encore très judaïques, avec, parfois, des citations bibliques en arabe. Or certains textes ou expressions typiques de ces graffitis, dont les commanditaires invoquent « le Seigneur de Jésus », ou « le Seigneur de Moïse », ou « le Seigneur de Moïse et de Jésus », nous les retrouvons plus tard dans le Coran ou dans une partie du Hadith. Cela pose des problèmes très intéressants. Qui étaient ces hommes dont nous ne connaissons que les noms ? A quel groupe religieux appartenaient-ils, et quelles étaient les sources des textes de leurs graffitis ? Ces textes furent-ils repris par les musulmans ?

L'H. : Y a-t-il d'autres traces de cette proximité entre l'islam et les autres monothéismes ?

A.-L. P. : Il y a, bien sûr, les inscriptions du dôme du Rocher construit par le calife Abd al-Malik en 691-692 à Jérusalem, sur l'esplanade du Temple. Sur le pourtour interne du dôme du Rocher, on peut lire sur une mosaïque le texte même de la proclamation de l'unité divine qui se trouve à la sourate 112. On y trouve aussi d'autres inscriptions. Abd al-Malik, calife à Damas, construit ce monument de prestige de l'islam triomphant à Jérusalem face au sanctuaire chrétien. La population de la ville est encore à majorité chrétienne. Et le calife fait inscrire des textes polémiques dirigés contre le dogme de la Trinité : Jésus n'est pas fils de Dieu, ne dites pas que Dieu est trois, etc., fragments textuels que l'on retrouve aussi dans le Coran, agencés différemment, avec quelques variantes.

On peut donc faire l'hypothèse, soit que ces fragments figurant maintenant dans le Coran ont été mis au point à l'époque d'Abd al-Malik, soit que les inscriptions reprennent des fragments déjà constitués du Coran. On est là dans le domaine de l'histoire des textes, avec ses incertitudes.

L'H. : Ce qui est assuré, cependant, c'est que les textes

coraniques sont composés dans les cercles du pouvoir...

A.-L. P. : Le premier pouvoir, c'est d'abord celui de Mahomet. Ceux qui adhèrent à son mouvement constituent une entité à la fois religieuse et politique. Les textes religieux islamiques, quels qu'ils soient, sont toujours liés à un pouvoir, et, dès cette époque, il n'y a pas un corps de « religieux » indépendant de tout pouvoir et qui met au point des textes.

Le chef religieux est en même temps le chef politique. Toutes ces écritures au départ se constituent comme des textes à la fois religieux, sociaux et politiques. Dans le Coran, on le sait, on trouve des lois de guerre sainte, d'organisation de la société, etc. Après la mort de Mahomet, ce sont les califes qui lui succèdent comme chefs politiques et religieux. Et donc, chaque fois que l'on nous dit qu'il y a une décision de tel ou tel calife pour faire telle ou telle chose, pour constituer le Coran, etc., c'est le pouvoir politique qui décide et qui nomme ceux qui en seront chargés.

Mais il y a des dissidents, qui ne sont pas favorables au pouvoir en place. N'oubliez pas que sur les quatre premiers califes, trois sont morts assassinés. Il y a des conflits. Et plus encore sous les califes omeyyades, avec des guerres civiles.

L'H. : Vous y avez fait allusion, on trouve de nombreuses traces de la Bible hébraïque dans le Coran. Comment ces textes sont-ils passés d'un livre sacré à l'autre ?

A.-L. P. : L'un des premiers à avoir étudié cela à notre époque, c'est Abraham Geiger, qui publie en allemand, en 1902, un ouvrage dont le titre se traduit : « Qu'est-ce que Mahomet a emprunté aux Juifs ? » En fait, au-delà de Mahomet, il faut considérer le Coran et le Hadith comme un ensemble, celui des premières Écritures islamiques au sens large. Ces textes sont en effet pleins de réminiscences, d'échos de la Bible. Comment l'expliquer ?

D'abord, les musulmans des premiers siècles de l'islam ont constitué leurs Écritures dans un monde qui n'était pas vide d'écritures diverses. A Yathrib Médine, par exemple, les Juifs

détenaient le monopole culturel bien avant le début de l'islam. Le Coran les appellera, à l'envi, « les gens de l'Écriture/du Livre ». Les traditions nous parlent de leur maison d'étude religieuse. On raconte que les deux secrétaires de Mahomet, Zayd, qui sera le président de la commission de constitution des textes coraniques, et Ubayy, qui sera l'un des tenants d'une collecte concurrente du Coran, étaient d'anciens élèves de l'école des Juifs de Yathrib. Un hadith rapporte qu'Omar vit un Juif qui récitait un passage de la Torah, que cela lui plut et qu'il se le fit recopier sur un parchemin. Il l'apporta à Mahomet et lui proposa de le lui lire. Et Mahomet le rabroua : « *C'est moi qui suis votre prophète.* »

L'histoire est-elle vraie ? On ne peut savoir. Mais quand on rencontre plusieurs histoires de ce type, on peut en déduire que les premiers musulmans connaissaient les Écritures antérieures « dans le texte », et qu'ils en ont fait leur profit.

Il y a encore ces récits qui mettent en scène Mahomet avec Zayd. Mahomet lui dit : « *Apprends le syriaque. Je reçois des écrits.* » Le syriaque était la langue des chrétiens araméens et l'on trouve dans le Coran de nombreux mots d'origine syriaque, et non des moindres, à commencer par le mot *qeryan*, arabisé en *qur'an*, « coran », « lecture ». Il y a donc des textes d'origine chrétienne qui circulent aussi.

Si on raconte déjà cela de l'époque primitive, à plus forte raison est-ce une réalité ensuite, en territoire de conquête. Les premiers musulmans vivent dans un domaine riche en écritures, ils en font leur profit. Ils s'insèrent naturellement dans la culture ambiante, et ils polémiquent avec Juifs et chrétiens sur leurs textes, tout en leur empruntant des choses qu'ils adaptent à leurs propres Écritures.

Prenons l'exemple du Livre de Daniel. Une chronique syriaque autour de 660, dans un récit qui sera repris par les chroniques arabes, rapporte que lors de la conquête de Suse, à l'ouest de la Perse, les conquérants découvrent un corps embaumé dont on dit qu'il est celui du prophète Daniel. Ils forcent le cercueil et emportent le corps. Une légende islamique ajoutera qu'à la tête de la momie il

y avait un livre. On apporte celui-ci au calife Omar, qui le fait traduire : c'est le Livre de Daniel. Omar le fait détruire. Légende ? Reste que l'on a un écho manifeste du Livre de Daniel dans le « verset du trône » Coran, II, 255, où Dieu est appelé « *le Vivant, le Subsistant* » . C'est la formule même de Daniel VI, 27.

A la différence des chrétiens, qui reconnaissent ce qu'ils appellent l'Ancien Testament comme Écriture sainte, l'islam introduit une rupture avec les Écritures précédentes. Le Coran dispense de lire tout le reste, parce que Juifs et chrétiens ont falsifié, détourné le sens de leurs Écritures. Le vrai Abraham, le vrai Moïse, le vrai Jésus, ce sont ceux qui sont racontés dans le Coran. Il n'y a de Livre saint et vrai que le Coran. Le monothéisme, c'est l'islam.

L'H. : Le monde musulman a connu un âge d'or culturel et scientifique entre IXe et XIIIe siècle, marqué par des figures de très grands savants. Se sont-ils interrogés sur le Coran ?

A.-L. P. : L'essor culturel et scientifique de la civilisation arabe est une chose, et une très grande chose. Les interrogations sur le Coran dans le sens où vous le suggérez sont une autre chose, et on ne peut confondre les deux registres. En ce qui concerne le Coran, c'est un problème doctrinal d'un autre genre qui s'est posé chez les théologiens et les « gens du Hadith ».

Au IXe siècle, à Bagdad, il y a eu le grand débat entre ces derniers et l'école mutazilite*, de tendance rationaliste, comme on dit habituellement : le débat sur le fait de savoir si le Coran était « créé » ou « incréé ». Les mutazilites défendaient l'idée que le Coran était créé, au même titre que les autres créatures. Sinon, disaient-ils, il y aurait deux êtres éternels, deux Dieux en quelque sorte. Le calife Al-Mamun 813-833 imposa cette thèse comme dogme de la foi orthodoxe et, en inquisiteur, persécuta les gens du Hadith qui la refusaient.

Mais plus tard, le calife AlMutawakkil 848-861 adopta la position inverse de celle de son prédécesseur. Affirmant que le Coran, Parole de Dieu, était incréé, il organisa à son tour l'inquisition contre les mutazilites.

L'H. : Alors l'idée que le Coran est intouchable, parce que « incréé », a triomphé jusqu'à nos jours, fermant tout espace à la liberté de discussion ?

A.-L. P. : Oui, elle a triomphé, et c'est devenu la doctrine orthodoxe. Cependant, on lui a apporté beaucoup de nuances et de correctifs. Mais ces aménagements ne créent pas l'espace de liberté dont vous parlez.

Toutefois, il a toujours existé dans l'islam classique des penseurs libres, indépendants, sur beaucoup de sujets⁴. Par exemple Ibn al-Riwandi, un ancien mutazilite, dans la seconde partie du IXe siècle à Bagdad, niait la réalité de la prophétie de Mahomet et la valeur probante de l'inimitabilité du Coran qui l'appuyait. Ibn al-Riwandi se serait enfui de Bagdad vers 858, et serait mort l'année suivante à Rahba, sur l'Euphrate.

L'H. : Mais alors, pourquoi n'y a-t-il pas dans le monde musulman actuel d'étude critique sur le Coran, comme il en existe sur la Bible ?

A.-L. P. : La tradition de critique sur les textes bibliques est très ancienne. Des hommes comme Origène au IIe siècle, Jérôme au IVe étaient des biblistes, connaissant l'hébreu, confrontant les versions hébraïque et grecque, et Jérôme a traduit la Bible en latin à partir de l'hébreu, ce qui a donné la Vulgate, si longtemps dominante en Occident européen. Pensons aussi à l'Europe de la Renaissance et de la Réforme, aux traductions de la Bible en langues dites « vulgaires », etc.

Ce que l'on appelle la méthode historico-critique moderne est née dans un contexte préparé par une histoire. Elle a suscité des résistances vives dans les milieux catholiques, des condamnations, etc., en particulier de la part de la papauté. Mais il me semble que dans le monde chrétien l'émergence et l'acceptation finale des études historico-critiques modernes allaient de soi.

Peut-être la liberté fondamentale par rapport à la langue a-t-elle

joué un rôle important en la matière. Il n'y a pas de langue attitrée pour les Écritures saintes, et, par exemple en Orient, les chrétiens ont toujours été de grands traducteurs des Écritures en des langues diverses, le syriaque, l'éthiopien, le copte, etc.

Pour les musulmans, le Livre saint est unique et exclusif, son texte est en version unique, en une langue unique qui est celle même utilisée par Dieu. Le problème est énorme, et il faut le comprendre. Ajoutons-y le poids des institutions universitaires islamiques de contrôle et de censure. Aussi, tout intellectuel musulman qui ose aborder ces problèmes comme l'aborde un historien des textes, ou sous l'angle historico-critique, devient marginal. Et, quand il publie sur ce sujet, il est vite neutralisé par la persécution, la censure, l'exil forcé, ou volontaire mais de guerre lasse.

Dans l'espace de liberté qui existe en Europe, une ouverture pourrait, en principe, se concevoir. Cependant, très peu nombreux, pour le moment, sont les intellectuels musulmans qui s'y aventurent. En réalité, à la question : quelle est la place pour la critique historique, au sens moderne du terme, appliquée au Coran ?, la réponse est : aucune place, au moins pour le moment, mais, je crois, pour longtemps encore.

Propos recueillis par Séverine Nickel.